

attitudes towards Aboriginal peoples in the four countries, however, greater attention to this admittedly elusive concept would have been welcome.

A surprising omission, substantively and analytically, is the lack of attention to the two very different types of claims recognized by the Government of Canada. Only in passing, in the final chapter, is the difference noted between so-called “specific” claims—allegations that the government has failed to honour provisions of existing treaties, usually entailing demands for land and/or financial compensation—and what are termed “comprehensive” claims, which are in effect modern-day treaties, involving not just land and cash, but also far-ranging governance provisions. Understanding Aboriginal land claims as essentially about property rights, as Scholtz does, overlooks critically important dimensions of Aboriginal political agendas promoted through land claims negotiations.

The final chapter, “Beyond Negotiation,” rejects the usual pedestrian summary of findings to muse upon what happens once a negotiation policy is in place: the factors influencing the outcome of claims negotiations, implementation questions, long-term effects on Aboriginal peoples and on the state—in short a whole new research agenda. The concentration on executive perceptions and actions in *Negotiating Claims* is its great strength but it means that Aboriginal perspectives and experiences receive little attention. Should Scholtz extend the impressive analysis in this book to these vital next questions, the Aboriginal narrative will necessarily be far more prominent.

GRAHAM WHITE *University of Toronto*

Le fédéralisme canadien contemporain. Fondements, traditions, institutions.

Alain-G. Gagnon (dir.), 2006

Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 559 pages

DOI: 10.1017/S0008423907071314

Dans *Le fédéralisme canadien contemporain. Fondements, traditions, institutions*, Alain-G. Gagnon, directeur de l'ouvrage, avait deux défis à relever : offrir d'abord un regard nouveau sur le fédéralisme canadien, car tant de choses ont été écrites sur le sujet au cours des trente dernières années; proposer ensuite un collectif qui représente davantage qu'une collection de textes portant sur un thème commun. Ces deux défis, Alain-G. Gagnon les a magnifiquement relevés.

Trois qualités décrivent bien ce livre : intégré, complet et original. L'ouvrage est intégré, parce qu'Alain-G. Gagnon a trouvé une façon de faire dialoguer les textes. Non seulement les idées d'un texte s'inscrivent en complément aux idées d'autres textes, mais on a véritablement l'impression que les auteurs se parlent. Le résultat est très intéressant, puisque même si des idées ou des concepts reviennent d'un texte à l'autre, il n'y a pas de répétition, les auteurs abordant des dimensions différentes de ces notions. Citons, par exemple, le texte d'Alain-G. Gagnon sur le fédéralisme asymétrique au Canada et celui de Michael Burgess sur la diversité dans les États fédéraux.

L'ouvrage est complet, non pas dans le sens où les textes se complètent les uns les autres (nous en avons discuté plus haut), mais bien parce qu'il offre un tour d'horizon achevé des dimensions rattachées à la notion de fédéralisme canadien. Cette qualité est imbriquée dans la structure même du livre. Dans la première partie, Marc Chevrier et Dimitrios Karmis explorent les divers fondements théoriques et les diverses traditions qui ont marqué l'idée de fédéralisme, tant chez nos voisins américains que chez nous. Ces deux textes sont d'ailleurs un excellent exemple du caractère intégré de l'ouvrage. Ils explorent tous deux les aspects théoriques et les dimensions normatives du fédéralisme en apportant des visions complémentaires, tout en se démarquant l'un de l'autre.

Le caractère intégré se retrouve encore dans le texte de François Rocher qui ouvre la deuxième partie de l'ouvrage. L'auteur s'appuie sur un bon nombre de fondements théoriques discutés dans la partie précédente pour offrir une lecture nouvelle – et essentiellement historique – des relations fédérales-provinciales. Ce texte donne véritablement le ton à cette deuxième partie qui constitue le cœur de l'ouvrage. Le thème du fédéralisme canadien y est exploré sous différentes facettes. Jean-François Caron, Guy Laforest et Catherine Vallières-Roland discutent du déficit fédératif au Canada. Cette idée est intéressante et s'inscrit dans le sillon creusé par François Rocher puisque ces deux textes amènent le lecteur à penser qu'au Canada, les dynamiques fédérales-provinciales n'ont pas permis l'établissement d'un régime véritablement fédéral. À cet égard, le texte de Michael Seymour vient poser une question très pertinente : peut-on réformer la fédération canadienne? L'auteur relève différents facteurs (entre autres, le déséquilibre fiscal, le fédéralisme asymétrique) qui présentent des obstacles ou des pistes de solution à une véritable réforme de la fédération canadienne.

Pour pouvoir corriger le déséquilibre fédératif au Canada et permettre une réforme de la fédération, il faut prendre en compte trois éléments essentiels. D'abord, selon Andrée Lajoie, reconnaître que la prédominance politique et économique du gouvernement fédéral ne favorise pas le développement et l'affirmation des provinces et des minorités, qui, selon l'auteure toujours, mènent un même combat politique. Ensuite, nous dit Joseph Facal, il faut pouvoir tenir compte des effets de la mondialisation sur le fédéralisme canadien. L'auteur soulève le choc des identités collectives qu'induit la mondialisation et les défis particuliers que pose cette réalité pour le Québec et son affirmation à l'intérieur de la fédération canadienne. Enfin, José Woehrling relève les impacts de la constitutionnalisation de la Charte canadienne des droits et libertés sur ce qu'il appelle l'équilibre fédéral. L'argument n'est pas nouveau en soi, Alan Cairns en a abondamment parlé, mais José Woehrling a l'avantage de démontrer systématiquement l'effet uniformisateur de la Charte qui s'oppose à la diversité que commande le fédéralisme (d'où l'idée d'équilibre fédéral) et de proposer des moyens pour atténuer cet effet.

Si la deuxième partie porte véritablement sur les caractéristiques du fédéralisme canadien, la troisième partie se concentre sur les relations fédérales-provinciales et intergouvernementales au Canada. Cette partie traite spécifiquement des événements récents qui structurent les relations intergouvernementales au Canada. La troisième partie s'ouvre sur un texte d'Alain-G. Gagnon, qui propose un tour d'horizon du concept d'asymétrie, d'abord dans la littérature sur le fédéralisme, puis chez quelques penseurs canadiens. Ce texte, pour l'essentiel théorique, permet cependant d'entrer rapidement dans le vif du sujet. Ainsi, Alain Noël attaque de front les questions fiscales qui structurent en grande partie les relations fédérales-provinciales actuelles. Cependant, l'auteur va bien au-delà d'une simple présentation des enjeux ou d'un discours sur le déséquilibre fiscal. Il démontre plutôt comment chacun des aspects du partage des ressources financières et de l'équilibre des finances entre les ordres de gouvernement se rattache à des principes normatifs précis et inhérents au fédéralisme. En cela, Alain Noël présente une lecture nouvelle des questions du fédéralisme fiscal, mais également en lien direct avec l'esprit de cet ouvrage.

Sarah Fortin poursuit sur la lancée d'Alain Noël, pour venir situer le problème que pose l'union sociale canadienne. L'auteure fait le lien entre les impacts des arrangements fiscaux et les effets des arrangements sociaux sur les dynamiques intergouvernementales. Ce que démontre Sarah Fortin, c'est qu'en définitive, l'Entente-cadre sur l'union sociale n'a pas eu les effets escomptés par le gouvernement fédéral. Cependant, elle a tout de même amené un réflexe uniformisateur dans les relations intergouvernementales qui menace à la fois le principe d'asymétrie et les possibilités de décentralisation. Yves Vaillancourt et Luc Thériault poursuivent la réflexion amorcée par Sarah Fortin. En traitant d'économie sociale, les auteurs démontrent comment le

Québec et le gouvernement fédéral ont développé des approches différentes pour intégrer le tiers secteur dans la gouvernance. Des approches qui, si elles ont évolué, ne se sont jamais intégrées et paraissent comme deux solitudes plutôt que de permettre un fédéralisme qui soutient réellement l'économie sociale. Yves Vaillancourt et Luc Thériault proposent ainsi d'ajouter, en sus des deux ordres constitutionnels, une autre dimension au fédéralisme canadien : le tiers secteur. Pourrait-on imaginer une dynamique intergouvernementale qui dépasse le cadre des ordres constitutionnels? C'est, en quelque sorte, la question que pose Luc Turgeon qui, d'abord, fait un peu la genèse des interventions fédérales auprès du secteur municipal, puis discute des défis particuliers qu'une telle relation pose à la fois pour les provinces et pour les municipalités. D'ailleurs, à la fin de son texte, Luc Turgeon propose quatre scénarios de développement urbain et de relations intergouvernementales.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage porte sur la gestion de la diversité dans le fédéralisme canadien. Linda Cardinal et Marie-Joie Brady l'abordent sous l'angle de la citoyenneté. Les auteures démontrent de quelle façon le développement d'une citoyenneté canadienne fait ressortir une tension entre une notion de citoyenneté canadienne qui commande une compréhension de plus en plus homogène de ce qu'est être canadien et une notion de fédéralisme qui devrait réfuter l'homogénéité au profit de la diversité. À cet égard, le texte de Martin Papillon s'inscrit en ligne droite avec celui de Linda Cardinal et Marie-Joie Brady. Martin Papillon reconnaît que le fédéralisme, comme notion politique, devrait accommoder les revendications d'autonomie gouvernementale des autochtones, lesquelles ne constituent ni plus, ni moins, qu'un appel à la diversité. Cependant, le régime politique canadien a institué un cadre légal et constitutionnel qui fait plutôt obstacle à une telle reconnaissance de l'autonomie gouvernementale autochtone. Martin Papillon reconnaît cependant que certains développements récents laissent croire à la possibilité qu'il s'institue au Canada un véritable fédéralisme postcolonial.

Dans un texte moins concret, Michael Burgess nous invite à repenser les notions de conflits et de diversité. Il ne faut pas voir, selon lui, le conflit comme un caractère négatif, mais bien comme un aspect positif qui dénote la vigueur de toute société politique (fédérale ou non). Il faut également revoir la diversité qui dépasse le caractère social, linguistique ou ethnique d'une société. Revoir ces deux notions doit permettre de repenser ce qu'il appelle la «condition fédérale» pour démontrer que l'application du fédéralisme comme régime politique est beaucoup plus complexe qu'un mécanisme de gestion de conflits entre communautés diverses à l'intérieur d'un même État. C'est un peu ce que soutient également Kenneth McRoberts, qui démontre, dans une comparaison Canada-Espagne, comment le Canada peut tirer des leçons d'un État non fédéral pour établir un véritable fédéralisme asymétrique.

Cette description de l'ouvrage illustre suffisamment à quel point il est intégré, un texte en appelant un autre, une partie complétant l'autre. L'ouvrage est également complet parce qu'à travers ces écrits, le lecteur fait le tour de toutes les notions essentielles pour comprendre le fédéralisme canadien, à savoir : les fondements théoriques et les principes normatifs, le fédéralisme exécutif, le fédéralisme fiscal, les aspects juridiques, les aspects sociaux et les relations intergouvernementales. En ce sens, l'ouvrage d'Alain-G. Gagnon constitue un véritable petit traité du fédéralisme canadien.

L'originalité du volume vient des lectures nouvelles et différentes que propose l'ensemble des auteurs. Ces lectures apportent une nouvelle compréhension ou une compréhension différente des enjeux et des problèmes liés au fédéralisme canadien. C'est d'ailleurs en cette qualité que se démarque l'ouvrage d'Alain-G. Gagnon des autres sur le même thème. Un autre aspect original est l'inclusion en annexe du texte de Benoît Pelletier, ministre québécois aux Affaires intergouvernementales canadiennes. Dans ce texte, Benoît Pelletier présente la position du gouvernement du Québec face à de nombreux enjeux qui secouent actuellement les relations

intergouvernementales entre le Québec et les autres provinces et le Québec et le gouvernement fédéral. Bien que l'auteur aborde de nombreuses notions déjà discutées dans l'ouvrage, l'originalité vient du fait que ce texte peut être vu de deux façons. D'une part, comme simple complément d'un ouvrage sur le fédéralisme canadien et, d'autre part, comme un exercice intéressant où le lecteur, sur la base des notions acquises dans l'ouvrage, porte un regard critique sur la position officielle du gouvernement du Québec en matière de relations intergouvernementales.

Seule ombre au tableau, l'ouvrage traite abondamment de la question de conflit propre au fédéralisme canadien. Toutefois, on semble tenir pour acquis que cette notion est univoque et ne pose aucun problème. Il faut attendre la fin du livre pour que l'on se penche sur la notion de conflit elle-même dans le texte de Michael Burgess. Bien qu'il faille reconnaître que ce texte est bien situé dans l'ouvrage, il aurait été tout de même souhaitable d'avoir une telle discussion au début du livre.

Cet ouvrage, rédigé dans un style très accessible, s'adresse à tous ceux et celles qui s'intéressent au fédéralisme en général et aux relations intergouvernementales canadiennes en particulier. Par ailleurs, en sa qualité de traité du fédéralisme canadien, il peut constituer un excellent ouvrage obligatoire dans un cours de fédéralisme canadien pour les étudiantes et étudiants en dernière année de bac ou en première année de maîtrise en science politique.

JEAN-FRANÇOIS SAVARD *École nationale d'administration publique*

The Peace of Illusions: American Grand Strategy from 1940 to the Present

Christopher Layne

Cornell Studies in Security Affairs

Ithaca and London: Cornell University Press, 2006, pp. 304, xi.

DOI: 10.1017/S0008423907071326

In *The Peace of Illusions*, Christopher Layne explores the issue of American grand strategy, past, present and future. Adopting a classical realist approach, which incorporates both domestic politics and external security concerns, Layne offers provocative conclusions about the nature of American foreign policy and the challenges facing the country in the years to come. This book contributes to a debate that began with the end of the Cold War. It was eclipsed by September 11, but has re-emerged as scholars have begun to contemplate the limits of US hegemony and the need for coherent strategy.

In this book, Layne builds on themes he established in earlier articles. He describes the US since the early 1940s as consistently pursuing hegemony, not only in its near abroad, but also globally. Moreover, Layne contends this strategy of extra-regional hegemony must be understood in terms of Wilsonian liberalism, not simply *realpolitik*. Layne describes the roots of American grand strategy as an "open door" ideology. In terms of economics, this involves maintaining a free-trade system that, in theory, protects US economic interests and ensures international stability through commercial pacifism. Politically, this ideology requires that no other great power be allowed to emerge. Notably, Layne argues that during the Cold War, this not only meant containing the USSR but also undermining any other potential power. Communism gave the Soviet challenge extra salience, but Washington would have equally opposed a resurgent Germany or France or even England. After the Cold War, Layne maintains that US strategy has remained essentially unchanged. The political imperatives of the open door demand that the US maintain its preponderance of power and remain involved in regional conflicts. Not only is this necessary to discourage adversaries, it is also necessary to reassure allies, for if they began to pursue independent